

Atelier 3

Plan d'aménagement et de gestion des systèmes bocagers et agroforestiers à l'échelle de l'exploitation

ANIMATEUR — RÉFÉRENT TECHNIQUE : PHILIPPE GUILLET, *Chambre d'agriculture de la Sarthe, Pôle régional « Agriculture et Territoire ».*

SECRÉTAIRE : CATHERINE MAYER, *Afac-agroforesteries.*

Résumer le bocage à l'arbre champêtre et à la biodiversité oublie les mares, les prairies et les hommes qui le construisent. Sa gestion s'inscrit dans une complexité culturelle de laquelle émergent de nombreux enjeux de territoire : donner du sens à une politique d'implantation de chaudières bois, maîtriser les coûts de la potabilité de l'eau, lutter contre l'érosion, recréer les couloirs de biodiversité, se protéger des vents...

Les témoignages des intervenants sur les actions qu'ils conduisent montrent que leur insertion et leur connaissance fine du territoire sont des atouts pour une politique « bocage » réussie. La liste des actions est longue : plantations de haies, gestion des mares, du patrimoine, des jachères, conduite d'études, diagnostics environnementaux, plans de gestion, mesures compensatoires, aménagements paysagers en milieu urbain, animations, expérimentations techniques...

Le bocage crée l'image du territoire. Sa restauration, sa protection, sa gestion cimentent les politiques territoriales. C'est pourquoi le partenariat est indispensable à la dynamique des plans de gestion. Il doit comprendre animateurs, élus, financeurs, agriculteurs et parfois propriétaires à l'échelle de l'exploitation, ou habitants à l'échelle d'un territoire. L'atout de ce partenariat est d'être le levier pour sensibiliser les non-convaincus. Au-delà des actions, l'animation du territoire est fondamentale. Sans elle, faire un plan de gestion sur une exploitation est stérile si le territoire plus large n'est pas concerné.

Le plan de gestion apparaît donc comme un élément technique essentiel, qui ne doit pas se focaliser uniquement sur la plantation. L'enjeu est aussi dans la qualité du maillage bocager. « *Le 1 % d'arrachage focalise l'attention, alors que plus de 50 % est fragilisé* »

(Étienne Berger, Bocage Pays Branché). Le non-remplacement des arbres, l'entretien mécanisé mal calibré, la disparition des arbustes entraînent une fragilité qui crée les conditions de la disparition du bocage. Le plan de gestion, souvent financé par des fonds publics, doit apporter plus de garanties en matière de durabilité.

Une autre complexité de ce plan de gestion réside dans le pas de temps considérablement différent entre la production agricole (six mois pour les céréales, cinq ans pour le lait) et l'arbre champêtre (neufans pour le bois énergie, 40-60 ans pour le bois d'œuvre et plus pour la biodiversité), tandis que la politique fixe un objectif et libère des financements à trois à six ans. Or, planter se prépare et demande un temps d'animation pour évaluer, convaincre, accompagner et suivre. De plus, trouver les fonds est très complexe.

L'importance des enjeux est néanmoins considérable. Ils dépassent l'échelle de l'exploitation ou de la commune. Faire émerger une politique spécifique à l'arbre champêtre du bocage n'est pas l'objectif sur un territoire. Il est préférable de s'appuyer sur les dispositifs existants pour engager une action (plan énergie climat, trame verte et bleue, urbanisme...) ; cela induit les partenariats, mutualise les actions et permet d'inscrire l'arbre sur le long terme. ●

▼ Jeune haie.

